



8 points de fixation!



### >> Utilisation (\*)

L'utilisation de ce casque est particulièrement utile lors des interventions en hauteur et lorsque le bon maintien de l'équipement sur la tête par une jugulaire est important.

Grâce à sa visière ultra-courte ce modèle est également pratique dans les espaces confinés.

Comme protection lors de toute activité où il existe un risque d'impact sur la partie supérieure de la tête par la chute d'objets, contre les chocs...

Construction, BTP, industrie, élagage, spéléologie etc.

### >> Caractéristiques techniques

- ✓ Casque type monteur.
- ✓ Calotte en polycarbonate haute résistance.
- ✓ Coiffe textile 2 positions (haute ou basse) et avec plaque de maintien des sangles.
- 8 points de fixation.**
- ✓ Tour de tête en plastique et pivotant sur l'arrière.
- ✓ Serre-nuque à crémaillère.
- ✓ Mousse de confort à l'arrière du tour de tête.
- ✓ Bande textile à l'avant pour la transpiration.
- ✓ Jugulaire 4 points en tresse textile avec boucle d'attache rapide.
- ✓ Crochets pour la fixation et le bon maintien d'une lampe frontale.
- ✓ **Coloris et version** : voir ci-dessous.
- ✓ **Poids**: 260 g (calotte). 360 g (complet).
- ✓ **Conditionnement** : - carton de 20 unités.  
                                  - sachet de 5 unités.  
                                  - sachet individuel.



En savoir plus sur [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

### >> Principaux atouts

- ✓ Serre-nuque à crémaillère permettant un réglage facile (53 cm à 66 cm).
- ✓ Très confortable, très bonne stabilité (8 points de fixation!), léger et résistant.
- ✓ Mousse à l'arrière du serre-tête pour plus de confort.
- ✓ Nombreux accessoires disponibles (protecteur contre le bruit, visières...).
- ✓ Très grande visibilité grâce à une visière ultra-courte.
- ✓ Système très pratique d'attache d'une lampe frontale.
- ✓ Tour de tête pivotant à l'arrière pour un ajustement idéal de l'équipement.

### >> Conformité

Ce produit a été testé suivant les normes européennes suivantes :

- **EN 397: 2012 +A1: 2012.** Casques de protection pour l'industrie.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI), **Catégorie II**.

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **BSI**. Organisme notifié **n°0086**.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>



ALPINW	ALPINO	ALPINJ	ALPINBK
-30 ° C	-30 ° C	-30 ° C	-30 ° C
53-66cm	53-66cm	53-66cm	53-66cm
Ventilé	Ventilé	Ventilé	Ventilé

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

**SINGER®**   
safety